



RCS : CUSSET
Code greffe : 0301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CUSSET atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00348
Numéro SIREN : 814 521 431
Nom ou dénomination : LEET DESIGN

Ce dépôt a été enregistré le 26/04/2017 sous le numéro de dépôt 1011

Dépôt n° 1011

26 AVR. 2017

Greffé du Tribunal
de commerce de Cusset

SAS LEET DESIGN

Création conception mobiliers connectés

48 RUE DE LAUDEMARIERE

03300 CREUZIER LE VIEUX

BILAN AU : 31/12/2016

N° SIRET : 81452143100019

Code NAF : 7410Z

CERTIFIÉ CONFORME
à l'ORIGINAL
Le Président



Désignation de l'entreprise **SAS LEET DESIGN** Néant *

Adresse de l'entreprise **48 RUE DE LAUDEMARIERE** **03300 CREUZIER LE VIEUX**

Numéro SIRET * **8 1 4 5 2 1 4 3 1 0 0 0 1 9**

Durée de l'exercice en nombre de mois * **1 4** Durée de l'exercice précédent * **0**

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le	
				3 1 1 2 2 0 1 6	0 0 0 0 0	
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net	
		1	2	3	4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles					
	Fonds commercial *	010	012			
	Autres *	014	016			
	Immobilisations corporelles *	028	030	45 891		
	Immobilisations financières * (1)	040	042			
	Total I (5)	044	048	45 891		
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	4 500		
	STOCKS					
	Marchandises *	060	062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070	34 400	
		Autres * (3)	072	074	8 736	
	Valcurs mobilières de placement	080	082			
	Disponibilités	084	086	36 413		
	Charges constatées d'avance *	092	094			
		Total II	096	098	84 050	
	Total général (I+II)	110	112	129 941		

				Exercice N	Exercice N-1	
				NET 1	NET 2	
PASSIF						
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		15 000		
	Ecart de réévaluation	124				
	Réserve légale	126				
	Réserves réglementées*	130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *	131	132			
	Report à nouveau	134				
	Résultat de l'exercice	136		5 909		
	Provisions réglementées	140				
		Total I	142		9 091	
		Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		52 045		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		655		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169	172	68 150		
	Produits constatés d'avance	174				
		Total III	176		120 850	
	Total général (I + II + III)	180		129 941		

RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	38 050
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	51 533
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le					Exercice N-1 clos le						
		3	1	1	2	2	0	1	6	0	0	0	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209					210				
	Production vendue	} dont export et livraisons intracommunautaires	biens	215		23 200			214		79 117		
			services *	217					218		22 400		
			Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)							222			
	Production immobilisée *								224		9 000		
	Subventions d'exploitation reçues								226		12 180		
	Autres produits								230		1		
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)									232		122 698	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)								234			
Variation de stock (marchandises) *									236				
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)									238		58 902		
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *									240		4 500		
Autres charges externes * :									242		67 969		
		(dont crédit bail : - mobilier 5 060 - immobilier)											
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)				243		154			244		154		
Rémunérations du personnel *									250				
Charges sociales (cf. renvoi 380)									252				
Dotations aux amortissements *									254		5 642		
Dotations aux provisions								256					
Autres charges	} dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259					262		9			
		} dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260										
Total des charges d'exploitation (II)									264		128 176		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)									270		5 478		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)								280				
	Produits exceptionnels (IV)								290				
	Charges financières (V)								294		431		
	Charges exceptionnelles (VI)								300				
	Impôts sur les bénéfices * (VII)								306				
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)									310		5 909	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2											
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *								316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles								318				
	Provisions non déductibles *								322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)								324				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247					écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248		330			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								999				
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime									997				
DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelles (44 septies)	986		Zone franche urbaine (44 septies et octies A)	987		Zones restreintes de la défense (44 septies)	127		Zones de revitalisation rurales (44 quinquies)	138		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		Jeune entreprise innovante (44 septies A)	989							342	
	Divers ZFA (44 quinquies)	345		Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346				350	
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"				655								
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1		Déficit col. 2					352		354	5 909
DÉFICITS	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)								356				
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :									360			
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1		Déficit col. 2					370		372	5 909

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS LEET DESIGN

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
		ACTIF IMMOBILISÉ								
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442	51 533	444		446	51 533	51 533
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490		492	51 533	494		496	51 533	51 533
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532	5 642	534		536	5 642	5 642
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		
TOTAL		570		572	5 642	574		576	5 642	5 642
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	6	7	8	9	10					
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme				
						19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595		
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591			
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS LEET DESIGN

Néant

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
2			
3			
4			
5			
6			
7			
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	5 909
Total des déficits restant à reporter	870	5 909

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800	<input type="checkbox"/>

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	17 383
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	25 797
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

**CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE :
DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS**

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS LEET DESIGN</u>				Néant <input type="checkbox"/> *
Exercice ouvert le : <u>03/11/2015</u>		et clos le : <u>31/12/2016</u>		Durée en nombre de mois <u>14</u>
I - Production de l'entreprise				
Ventes de marchandises	108			
Production vendue - Biens	109		79 117	
Production vendue - Services	141		22 400	
Production stockée	111			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		9 000	
Subventions d'exploitation reçues	113		12 180	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	115		1	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118			
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153			
TOTAL 1			144	122 698
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)				
Achats de marchandises (droits de douanes compris)	121			
Variation de stock (marchandises)	122			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123		58 902	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	145		4 500-	
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers et redevances	125		62 830	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		5 060	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128			
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148		9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150			
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	133			
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135			
TOTAL 2			152	122 301
III - Valeur ajoutée produite				
Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	137		397	
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises				
Valeur ajoutée de référence assujettie à la CVAE (reporter sur le 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur le 1329-DEF-SD)	117		397	
<small>Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n° 1330-CVAE, alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD).</small>				
Mono-établissement au sens de la CVAE	020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022		101 517	
Période de référence	du	024	03/11/2015	au
Date de cessation	186		31/12/2016	
V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs				
Effectifs moyens du personnel * :	376			
dont apprentis	657			
dont handicapés	651			
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.



Siège Social : Z.I. 12, avenue de Coubon - 43700 BRIVES CHARENSAC - 04 71 05 38 70 - www.segeco.fr
S.A. au capital de 8 951 784 € - R.C.S LE PUY EN VELAY B 587 350 273 - NAF : 6920Z
Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la région de Clermont-Ferrand et Lyon.

LEET DESIGN
Société par actions simplifiée au capital de 15 000 €
Siège social : 48 Rue de Laudemariere
03300 CREUZIER LE VIEUX
814 521 431 RCS CUSSET

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 14 AVRIL 2017

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élevant à 5 909,04 € de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	5 909,04 €
Au compte "report à nouveau"	-5 909,04 €
S'élevant ainsi à -5 909,04 €	

L'Assemblée Générale prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 14 Avril 2017.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Gaspard BROUSTINE

